

Charte d'engagement Handicap

Conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, **L'Espace Langues & Coaching s'engage à rendre ses formations accessibles à toutes et tous, y compris aux personnes en situation de handicap**

Nos principes d'action

01

Accueillir et informer

- Informer clairement sur l'accessibilité de nos formations
- Mettre à disposition un Référent Handicap comme interlocuteur privilégié

02

Identifier les besoins

- Recueillir avec bienveillance et confidentialité les besoins spécifiques de chaque apprenant
- Analyser avec lui les aménagements nécessaires

03

Adapter nos prestations

- Proposer des solutions pédagogiques, organisationnelles et matérielles adaptées (supports spécifiques, temps supplémentaire, outils numériques, alternatives distancielles)
- Mobiliser des partenaires spécialisés (Agefiph, Cap emploi, associations)

04

Accompagner et soutenir

- Sensibiliser nos intervenants à la diversité des handicaps
- Fournir un accompagnement individualisé et évolutif tout au long de la formation

05

Améliorer en continu

- Recueillir les retours des apprenants et des formateurs
- Actualiser régulièrement nos pratiques et outils

Notre objectif

Garantir à chaque apprenant les mêmes chances de réussite et un parcours de formation respectueux de ses besoins spécifiques